



États financiers de

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Lucie et André Chagnon au 31 décembre 2007 et les états des dépenses des activités philanthropiques, du fonds de capital et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 18 avril 2008

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2007

États financiers

Bilan.....	1
État des dépenses des activités philanthropiques	2
État du fonds de capital.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Bilan

31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Actif		
Placements (notes 2 et 3)	1 479 631 \$	1 308 728 \$
Espèces et quasi-espèces	35 355	67 657
Immobilisations (note 4)	12 445	11 325
Débiteurs (note 5)	3 729	2 486
Charges payées d'avance	805	911
	1 531 965 \$	1 391 107 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	5 253 \$	4 692 \$
Contrat de change à terme (note 7)	—	10 704
	5 253	15 396
Surplus		
Fonds de capital	1 675 038	1 487 423
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques	(148 326)	(111 712)
	1 526 712	1 375 711
Engagements (note 6)		
	1 531 965 \$	1 391 107 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des dépenses des activités philanthropiques

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Salaires et avantages sociaux	3 344 \$	3 551 \$
Honoraires et consultations	801	1 137
Loyer	512	502
Amortissement	601	578
Autres	320	560
	5 578	6 328
Dotations	31 036	27 924
	36 614	34 252
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques au début de l'exercice	111 712	77 460
Dépenses cumulatives des activités philanthropiques à la fin de l'exercice	148 326 \$	111 712 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État du fonds de capital

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Revenus		
Revenus d'intérêts sur titres de marché monétaire	1 757 \$	2 917 \$
Revenus d'intérêts et de dividendes sur placements	24 073	19 913
Gain sur cession de placements	50 667	96 717
Gains réalisés sur contrats de change	38 582	20 326
Variation de la juste valeur non réalisée sur contrats de change	12 025	(23 851)
Perte de change sur éléments monétaires	(16 176)	(699)
Provision pour baisse de valeur de placements	(1 418)	(18 332)
	109 510	96 991
Dépenses		
Honoraires de gestion de portefeuille	6 231	4 616
Honoraires	1 039	719
Salaires et avantages sociaux	494	550
Autres	110	90
	7 874	5 975
Moins-value non matérialisée sur les placements détenus à des fins de transaction (note 2)	(95 536)	-
	6 100	91 016
Fonds de capital au début de l'exercice	1 487 423	1 396 407
Modifications de conventions comptables (note 2)	181 515	-
	1 675 038 \$	1 487 423 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

			2007	2006
	Activités philanthropiques	Fonds de capital	Total	Total
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Résultats nets de l'exercice	(36 614) \$	6 100 \$	(30 514)\$	62 164 \$
Ajustements pour :				
Amortissement	601	—	601	578
Moins-value non matérialisée sur les placements détenus à des fins de transaction (note 2)	—	95 536	95 536	—
Gain net sur aliénation de placements	—	(50 667)	(50 667)	(96 717)
Distribution de parts de fonds de placement	—	(12 835)	(12 835)	(10 827)
Provision pour baisse de valeur de placements	—	1 418	1 418	12 932
Pertes (gains) non réalisé(e)s sur contrats de change	—	(12 025)	(12 025)	23 851
Gains réalisés sur contrats de change	—	(38 582)	(38 582)	(20 326)
Variation des :				
Débiteurs	(1 243)	—	(1 243)	(210)
Charges payées d'avance	106	—	106	287
Créditeurs et charges à payer	561	—	561	1 106
	(36 589)	(11 055)	(47 644)	(27 162)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Montant net des acquisitions et des aliénations de placements	—	17 063	17 063	(13 692)
Acquisition d'immobilisations	(1 721)	—	(1 721)	(836)
	(1 721)	17 063	15 342	(14 528)
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces				
	(38 310) \$	6 008 \$	(32 302)	(41 690)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice				
			67 657	109 347
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice				
			35 355 \$	67 657 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

La Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») a commencé ses activités en 2000. Sa mission est de contribuer au développement et à l'amélioration de la santé par la prévention de la pauvreté et de la maladie en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents.

1. Principales conventions comptables

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont composées des soldes bancaires disponibles et des placements liquides, dont la durée est de trois mois ou moins, et qui sont constatés au coût, montant qui se rapproche de la valeur marchande.

b) Placements

Les placements, à l'exception des placements privés, sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les placements dans les fonds de placements privés ainsi que le placement dans la filiale Corporation de développement du Commensal II, relié aux activités de philanthropie, sont comptabilisés au coût. La consolidation dans la filiale n'aurait pas pour effet de modifier de façon significative l'actif, le passif, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes à partir de la date de la mise en service.

Élément d'actif	Période
Bâtiments	40 ans
Mobilier et agencement	10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus

Les intérêts et dividendes sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et pertes sur cession de placements sont constatés au moment de l'aliénation des placements ou lors de la constatation par la direction d'une baisse de valeur durable.

e) Conversion de devises étrangères

Les opérations conclues en devises étrangères sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, tous les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis au cours en vigueur lors des opérations, et les gains et pertes en découlant sont inclus dans les dépenses des activités de philanthropie ou du fonds de capital, selon leur nature.

Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires, au cours en vigueur lors des opérations.

f) Régime de retraite

La Fondation administre un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les législations en vigueur dans ce domaine.

La charge de retraite pour l'exercice 2007 est de 195 762 \$ (189 829 \$ en 2006) et a été imputée aux salaires et avantages sociaux.

g) Instruments financiers

La Fondation utilise certains instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de variation de change sur ses placements en devises étrangères. Le programme répond aux critères de la comptabilité de détention à des fins de transaction et, par conséquent, les gains et pertes non réalisés reliés à la réévaluation de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés aux résultats.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

2. Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 3855, *Instruments financiers*, 3861, *Instruments financiers - Information à fournir*, et 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'ICCA sont entrés en vigueur. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et l'évolution des actifs financiers, elles expliquent le mode de présentation des gains et pertes dans le cadre des instruments financiers et établissent les règles relatives à l'application de la comptabilisation de couverture.

En vertu de ces normes, tous les placements, à l'exception des placements dans les fonds de placements privés et les espèces et quasi-espèces, sont dorénavant classés comme détenus à des fins de transaction.

Ces placements sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Puisqu'il n'existe pas de prix cotés sur un marché actif pour les placements dans les fonds de placement privés, ceux-ci sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les frais de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

L'entrée en vigueur des chapitres 3855 et 3861 a eu pour incidence d'augmenter le solde des fonds à l'ouverture de 181 515 000 \$, ce qui correspond à l'ajustement de la valeur comptable antérieure. La Fondation se conformait déjà aux recommandations du chapitre 3865.

3. Placements

	2007	2006
	Valeur comptable	Valeur comptable
	(note 2)	i)
Placements dans des activités de philanthropie	19 047 \$	17 787 \$
Fonds de placement privés (soit 27 565 \$ US et 23 488 €)	77 562	78 396
Placements dans des fonds de placement (soit 372 766 \$ US, 12 547 € et 274 972 \$ CA)	741 882	676 919
Placements dans des sociétés publiques (soit 114 474 \$ US et 336 172 \$ CA)	397 003	307 449
Obligations (soit 31 397 \$ US et 118 039 \$ CA)	149 772	164 952
Fonds d'actifs corporels	68 721	63 225
Papiers commerciaux adossés à des actifs (note 3 ii) (soit 4 548 \$ CA et 19 774 \$ US)	24 322	—
Contrats de change à terme (note 7)	1 322	—
	1 479 631 \$	1 308 728 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

3. Placements (suite)

- i) La valeur comptable correspond au coût pour tous les types de placement.
- ii) Au 31 décembre 2007, la Fondation détient des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) non bancaires dont le coût est de 35 124 002 \$. Ces placements, dont l'échéance était prévue au mois d'août ou de septembre 2007, étaient auparavant comptabilisés dans les espèces et quasi-espèces et ont été reclassés dans les placements à titre d'activité d'investissement dans l'état des flux de trésorerie. Une entente de principe visant à restructurer les investissements dans les PCAA a été approuvée par le comité pancanadien des investisseurs. À la suite de cette entente, la Fondation a dévalué ses placements dans les PCAA de 10 802 000 \$.
- iii) La juste valeur estimative des fonds de placement privés s'élève à 148 723 213 \$ au 31 décembre 2007 (165 119 992 \$ au 31 décembre 2006).

4. Immobilisations

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	1 115 \$	— \$	1 115 \$	1 116 \$
Bâtiments	11 612	1 082	10 530	9 210
Mobilier et agencement	993	618	375	479
Matériel informatique	556	517	39	72
Améliorations locatives	696	310	386	448
	14 972 \$	2 527 \$	12 445 \$	11 325 \$

5. Débiteurs

	2007	2006
Revenus à recevoir	3 390 \$	2 282 \$
Remboursement de taxes à recevoir	339	204
	3 729 \$	2 486 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

6. Engagements.

a) Opérations de philanthropie

- i) La Fondation s'est engagée à contribuer à différents projets dans le cadre d'activités de bienfaisance pour des périodes de temps variables; dans la plupart des cas, le soutien financier est renouvelable annuellement, sous certaines conditions.
- ii) En date du 5 juin 2007, à la suite de l'adoption finale d'un projet de loi, la Fondation a conclu un accord pour former un partenariat avec le gouvernement du Québec afin d'instituer un fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. La Fondation s'engage à contribuer à hauteur d'une somme maximum de 200 000 000 \$ sur dix ans à raison d'un montant d'au plus 20 000 000 \$ par année.

Au 31 décembre 2007, les engagements globaux pourraient atteindre jusqu'à 279 112 000 \$, dont 57 321 000 \$ pour l'exercice 2008.

- iii) Les engagements pour la mise en valeur d'un des immeubles de la Fondation totalisent environ 6 600 000 \$, dont un montant de 1 337 843 \$ a été encouru au 31 décembre 2007 et inclus dans les immobilisations.

b) Fonds de placement privés

Au 31 décembre 2007, la Fondation était engagée en vertu d'ententes de financement et sous certaines conditions à investir environ 93 000 000 \$ (soit 75 997 480 \$ US et 12 381 448 €) dans des fonds de placement privés.

c) Contrat de location-exploitation

La Fondation loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui expire en 2016 et dont le total des loyers de base et des frais d'occupation s'élève à 4 610 000 \$. Les exigences de paiement relatives à ces baux pour les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	(en milliers)
2008	524 \$
2009	524
2010	543
2011	557
2012	557
2013 et par la suite	1 905

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

7. Contrats de change à terme

La politique de placements de la Fondation prévoit des pourcentages cibles pour les placements en différentes devises. Pour respecter la cible de chaque devise, elle a mis en place une stratégie de vente et d'achat de devises à terme lorsque la valeur marchande des placements dans une devise donnée dépasse ou n'atteint pas cette cible.

Les écarts avec les cibles sont revus et, le cas échéant, ajustés mensuellement.

Au 31 décembre 2007, la Fondation avait conclu des contrats pour l'achat ou la vente des devises suivantes :

Devise	Devises achetées	Devises vendues	Taux du contrat	Contrepartie en dollars canadiens	Taux de fin de mois	Valeur au taux de fin de mois	Valeur marchande
Dollar américain		301 021 000	0,99084	298 263 971	0,98676	297 034 402	1 229 569
Euro		35 347 000	1,48609	52 528 823	1,44308	51 008 682	1 520 141
Yen japonais	(3 531 322 000)		0,00909	(32 082 511)	0,00885	(31 243 306)	(839 205)
Livre Sterling	(5 910 000)		2,06305	(12 192 626)	1,96339	(11 603 647)	(588 979)
				306 517 657		305 196 131	1 321 526

La juste valeur marchande de ces contrats qui s'élève à 1 321 526 \$ CA a été inscrite à titre d'élément d'actif aux présents états financiers et la variation de l'exercice en cours a été portée aux résultats.

Tous les contrats échoient le 15 janvier 2008.